

## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DE L'APPLICATION

### PREAMBULE

Les Laboratoires URGO, (ci-après « **URGO** ») SAS enregistrée au RCS de Dijon sous le numéro 433 842 044 et dont le siège social est située 42 rue de Longvic 21300 Chenôve, a développé un outil, accessible à partir de différents terminaux (tels que Smartphones et tablettes ou via internet), destiné aux professionnels de santé et ayant notamment pour objet de leur permettre de (ci-après l'« **Application**») :

- assurer le suivi du traitement des plaies de leurs patients,
- être mis en contact avec des médecins experts,
- présenter les produits d'URGO au regard du descriptif de la plaie renseignée ainsi que préciser les protocoles d'utilisation desdits produits.

L'Application a donc vocation à traiter des données à caractère personnel concernant les Utilisateurs, leurs Patients et le Médecin Correspondant qui suit également ces derniers. Parmi ces données à caractère personnel figurent des données relatives à la santé des Patients des Utilisateurs.

A ce titre, URGO est « responsable » des traitements mis en œuvre au travers de l'Application au sens de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (ci-après la « **Loi Informatique et Libertés** »).

L'objet de la présente Politique de Confidentialité est donc, pour les traitements dont URGO est responsable en lien avec l'Application, d'informer les Utilisateurs, ainsi que les Patients par l'intermédiaire des Utilisateurs, notamment :

- des modalités de collecte et de traitement de leurs Données à Caractère Personnel,
- des mesures prises afin d'assurer la protection des Données à Caractère Personnel,
- des droits des personnes concernées par les traitements,
- ainsi que des obligations d'URGO et des Utilisateurs au titre de la Loi Informatique et Libertés.

L'utilisateur s'engage à prendre connaissance des Conditions Générales d'Utilisation de l'Application qui complètent la présente Politique de Confidentialité et qui sont à tout moment disponibles à l'adresse suivante : <http://www.urgoexpert.com/CGU.pdf>.

### Article 1. DEFINITIONS

Les termes ci-après et ci-avant auront la définition suivante, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

- « Authentification » désigne le processus par lequel l'utilisateur certifie être Professionnel de Santé lors de son inscription : <http://www.urgoexpert.com/CGU.pdf>.
- « Données à Caractère Personnel » désigne au regard de l'article 2 de la Loi Informatique et Libertés « toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres ». Sont comprises dans les Données à Caractère personnel les données suivantes :

- Données des Utilisateurs : données relatives aux Utilisateurs de l'Application et permettant leur Identification et Authentification
- Données des Patients : données renseignées dans l'Application et qui concernent le Patient. Certaines des Données des Patients peuvent également relever de la qualification de « Données de santé ».
- Données des Médecins Correspondants : données renseignées dans l'Application et qui concernent le(s) Médecin(s) Correspondant(s) d'un Patient.
- « Données à Caractère Personnel de Santé » ou « Données de santé » désigne toutes les données relatives à la santé d'une personne physique qui sont collectées par l'Utilisateur au travers de l'Application dans le cadre du traitement de plaie(s).
- « Echec d'identification » désigne une succession de 3 (trois) tentatives infructueuses de connexion à l'Application.
- « Identification » désigne le processus par lequel les Utilisateurs accèdent à l'Application en utilisant leur identifiant (adresse mail) et leur mot de passe.
- « Médecin Expert » désigne un médecin pouvant être contacté par l'Utilisateur en adressant une demande via le service "Contact" de l'Application.
- « Médecin Correspondant » désigne le médecin traitant et/ou le Professionnel de Santé suivant également le Patient dans le cadre du traitement de sa ou de ses plaies concernée(s) par l'Application.
- « Patient » désigne la personne physique prise en charge par l'Utilisateur dès lors que l'Utilisateur utilise l'Application dans le cadre du traitement de cette personne.
- « Professionnel de Santé » désigne les personnes auxquelles est destinée l'Application et qui sont :
  - Les « Infirmiers/Infirmières » : personnes autorisées à exercer la profession d'infirmier en application de la Réglementation Applicable et notamment les personnes visées aux articles L.4311-1 et suivants du code de la santé publique.
  - Les « Médecins » : personnes autorisées à exercer la médecine conformément à la Réglementation Applicable et notamment les personnes visées à l'article L.4111-1 du code de la santé publique.
- « Réglementation Applicable » désigne l'ensemble des réglementations et normes existantes ou à venir applicables aux Utilisateurs et à l'Application et notamment :
  - La législation et la réglementation, en ce compris les règles déontologiques, concernant la profession des Utilisateurs, et notamment les dispositions du code de la santé publique concernant les Données à Caractère Personnel de Santé, le monopole de l'exercice de la médecine, le secret médical ou la télémédecine,
  - La législation et la réglementation concernant la protection des Données à Caractère Personnel, y compris la Loi Informatique et Libertés.
- « Terminal » désigne les différents supports par lesquels l'Application sera accessible. Les terminaux sont notamment les Smartphones et tablettes Apple ou Android, les micro-ordinateurs via internet (PC ou Apple).
- « Utilisateur » : désigne les Professionnels de Santé inscrits et autorisés à accéder aux services de l'Application.

## **Article 2. FINALITES DES TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

### **2.1 Concernant les Données des Utilisateurs**

Les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs sont collectées et traitées afin de permettre la gestion administrative de leur compte et notamment leur inscription, leur Authentification en tant que Professionnel de Santé et leur Identification.

URGO pourra adresser des messages promotionnels sur les produits URGO aux Utilisateurs qui auront consenti à un tel traitement.

### **2.2 Concernant les Données des Patients**

Les Données à Caractère Personnel des Patients sont traitées au travers de l'Application pour la finalité suivante :

- dans le cadre du traitement des plaies de leurs patients, permettre aux Professionnels de Santé d'avoir accès au suivi du traitement desdites plaies par l'intermédiaire de fiches patients accessibles via une application mobile telle que Smartphone et tablette et accessible en ligne, comprenant : des fiches produits et des conseils et un service de contact d'un Médecin Expert.

## **Article 3. MODALITE DE COLLECTE ET DONNEES A CARACTERE PERSONNEL CONCERNEES**

### **3.1 Concernant les Données des Utilisateurs**

- Données à Caractère Personnel concernées :

Dans le cadre de l'Application, URGO collecte et traite les Données à Caractère Personnel suivantes concernant les Utilisateurs :

- nom
- prénom
- Numéro d'identification (numéro d'ordre)
- Adresse du lieu d'exercice
- Adresse mail
- Numéro de téléphone

Les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs sont directement collectées auprès d'eux lors de leur inscription. Les champs du formulaire d'inscription des Utilisateurs doivent tous être renseignés. L'absence de renseignement de tout ou partie de ces Données rendra l'inscription du Professionnel de Santé à l'Application impossible.

A l'occasion de cette inscription l'Utilisateur recevra par email un mot de passe généré aléatoirement associé à son adresse mail afin de pouvoir accéder aux services de l'Application dans les conditions d'utilisation prévues par les Conditions Générales d'Utilisation : <http://www.urgoexpert.com/CGU.pdf>.

- Consentement de l'Utilisateur à la collecte et au traitement de ses Données :

L'Utilisateur donne son consentement à la collecte et au traitement de ses Données à Caractère Personnel par URGO pour les finalités décrites à l'article « Finalités des traitements de données à caractère personnel » concernant les Données des Utilisateurs et les Données des Patients. Ce consentement sera exprimé par une case à cocher préalablement à l'inscription à l'Application.

### 3.2 Concernant les Données des Patients et des Médecins Correspondants :

- Données à Caractère Personnel concernées :

Les Données à Caractère Personnel des Patients collectées et traitées au travers de l'Application sont les suivantes :

- concernant le Patient : nom, prénom, date de naissance, sexe, poids et taille (calcul IMC), fumeur ou non,
- concernant l'état de santé du Patient : immobilisé ou non, diabétique ou non, artéritique ou non, insuffisant veineux ou non,
- concernant la plaie du Patient : type de plaie, localisation de la plaie, phase de la plaie, exsudats, état de la peau péri-lésionnelle, taille de la plaie, photographies de la plaie.

Les Données à Caractère Personnel concernant le Médecin Correspondant collectées et traitées au travers de l'Application sont les suivantes :

- nom, prénom, numéro de téléphone et adresse électronique.

L'ensemble de ces données constituent la fiche Patient (ci-avant et ci-après "Fiche Patient").

Seuls le nom, prénom et date de naissance du Patient sont indispensables à la création de la Fiche Patient, les autres Données sont facultatives.

- Consentement du Patient à la collecte et au traitement de leurs Données à Caractère Personnel :

Au regard des Données à Caractère Personnel concernées et de la Réglementation Applicable, il appartient à l'Utilisateur d'obtenir le consentement exprès et préalable du Patient pour :

- la collecte et le traitement de leurs Données à Caractère Personnel et notamment des Données à Caractère personnel de Santé du Patient pour les finalités décrites à l'article « Finalités des traitements de données à caractère personnel » concernant les Données des Patients et des Utilisateurs ;
- la transmission des Données Caractère Personnel contenues dans la Fiche Patient aux Destinataires identifiés à l'article « Destinataires » ;
- l'hébergement des Données du Patient par IDS, hébergeur de Données de Santé, et le recours d'URGO à des prestataires techniques ayant la qualité de « sous-traitant » au sens de la Loi Informatique et Libertés.

Ce consentement sera exprimé par des cases à cocher préalablement à la création de la Fiche Patient sur l'Application sur un formulaire papier transmis à l'Utilisateur par URGO lors de son inscription.

### 3.3 Validité des données

L'Utilisateur se déclare parfaitement informé de l'importance de l'exactitude des Données à Caractère Personnel le concernant et concernant les Patients.

Aussi l'Utilisateur s'engage-t-il à :

- Informer ses Patients de l'importance de l'exactitude de leurs Données à Caractère Personnel,
- Et à ne renseigner que des Données à Caractère Personnel exactes lors de son inscription et de la création des Fiches Patient, et à les mettre à jour immédiatement si une ou plusieurs de

ces Données à Caractère Personnel venait à changer au cours de son utilisation de l'Application.

L'Utilisateur s'engage également à garder strictement confidentielles ses propres données d'Identification à l'Application.

URGO ne pourra être tenu responsable dans l'hypothèse (i) de l'utilisation des données d'Identification de l'Utilisateur par un tiers, ou (ii) dans le cas où les Données à Caractère Personnel seraient erronées ou qu'elles ne seraient pas mises à jour par l'Utilisateur.

URGO a prévu un dispositif de Warning (messages d'alerte) afin de notifier une incohérence dans les informations renseignées par l'Utilisateur lors de la création d'une Fiche Patient. Ce dispositif a uniquement pour objectif d'assister l'Utilisateur mais ne saurait assurer la validité des Données à Caractère Personnel renseignées dans l'Application par l'Utilisateur.

## **Article 4. DROIT DES PERSONNES CONCERNEES**

### **4.1 Droits des Utilisateurs**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, les Utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes sur les Données à Caractère Personnel les concernant dans l'Application. Les Utilisateurs pourront s'opposer au traitement de leurs Données à Caractère Personnel aux fins de prospection commerciale sans avoir à justifier de motif.

### **4.2 Droits des Patients**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, les Patients disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les Données à Caractère Personnel les concernant.

L'Application traitant des Données à Caractère Personnel de Santé, les Patients disposent également d'un droit d'opposition à ce que leurs Données soient transmises via l'Application à :

- d'autres Professionnels de Santé (voir article 6 "Destinataires"),
- un hébergeur de données de santé (voir article 10 "Hébergement des Données").

### **4.3 Modalité d'exercice des droits**

L'Utilisateur pourra exercer les droits qui lui sont reconnus :

- soit directement via l'Application ou soit en adressant sa demande par mail à l'adresse [app.support@urgomedical.com](mailto:app.support@urgomedical.com) ou par courrier Laboratoires URGO - Service Communication - 42, rue de Longvic - 21300 Chenôve. L'Utilisateur joindra à ses demandes par mail ou par courrier postal son Identifiant ou un justificatif d'identité et l'objet de la demande.

Les Patients pourront exercer leurs droits par l'intermédiaire de l'Utilisateur.

Dans le cas où un Patient exercerait :

- son droit d'opposition : l'Utilisateur s'engage à supprimer immédiatement la Fiche Patient correspondante,
- son droit d'accès : l'Utilisateur s'engage à communiquer immédiatement au Patient, les Données à Caractère Personnel le concernant et traitées par l'Application,
- son droit de rectification : l'Utilisateur s'engage à mettre immédiatement à jour la Fiche Patient correspondante.

## **Article 5. DUREE DE CONSERVATION**

- Concernant les données des Utilisateurs, elles sont conservées :

- jusqu'à l'arrêt de l'utilisation manifesté par la clôture du compte par l'Utilisateur. Le compte est conservé pendant un (1) mois à compter de la clôture du compte et avant sa suppression définitive.
  - Si l'arrêt de l'utilisation n'est pas manifesté par la clôture du compte de l'Utilisateur : pendant une durée de six (6) mois à compter de la dernière Identification au compte de l'Utilisateur.
- Concernant les données des Patients, elles sont conservées pendant :
- vingt quatre (24) mois à compter de la dernière action de l'Utilisateur sur la Fiche du Patient ou la Fiche Plaie, ou
  - six (6) mois à compter de la dernière Identification de l'Utilisateur à l'origine de cette Fiche Patient (dans la mesure où la suppression d'un compte Utilisateur emporte suppression des Fiches Patients qui lui sont liées).

L'Utilisateur a cependant la possibilité de supprimer à tout moment les données renseignées dans l'Application et notamment de supprimer une Fiche d'un Patient ou de clôturer son compte.

Tout Patient pourra demander la suppression définitive de ses Données à Caractère Personnel dans le cadre de l'exercice de son droit d'opposition tel que décrit ci-avant.

A l'arrivée du terme des durées de conservation ci-dessus précisées, les Données à Caractère Personnel seront définitivement supprimées et ne pourront plus être récupérées depuis l'Application. Les précautions recommandées à l'Utilisateur préalablement à la suppression de son compte sont précisées dans les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application.

En tout état de cause, l'Utilisateur s'engage à respecter toute obligation d'inscription dans le dossier du Patient concerné conformément à la Réglementation Applicable, et notamment l'obligation d'inscrire les informations de traçabilité dans le dossier du Patient ainsi que sur sa fiche d'observation conformément à l'article R. 4127-45 du Code de la santé publique. A ce titre l'Utilisateur est invité à utiliser les services d'export Excel mis à sa disposition sur l'Application.

#### **Article 6. DESTINATAIRES**

Les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs et des Patients pourront être communiquées uniquement aux personnes suivantes (ci-avant et ci-après les « Destinataires ») :

- Accès aux Données des Patients sous forme anonyme : par le Médecin Expert dans le cadre du service "Contact", ainsi que par URGO et les prestataires techniques d'URGO pour les besoins de fonctionnement et de gestion de l'Application.
- Accès à l'ensemble des Données à caractère personnel contenues dans l'Application : par les administrateurs de l'hébergeur de l'Application et notamment le médecin de l'hébergeur pour ce qui concerne les Données de santé, selon des habilitations spécifiquement accordées à un ou plusieurs administrateurs par l'agrément et délimitées dans le temps pour les actions nécessaires au bon fonctionnement de l'Application.

#### **Article 7. INFORMATIONS DES PERSONNES CONCERNEES**

L'Utilisateur s'engage à communiquer à ses Patients les informations qui les concernent contenues dans la présente Politique de Confidentialité, et en particulier celles concernant :

- l'identité du responsable du traitement ;
- la finalité du traitement de leurs Données à Caractère Personnel par URGO (telle que définie par l'article 2 « Finalités des traitements de Données à caractère personnel ») ;

- le caractère obligatoire ou facultatif du renseignement de leurs Données à Caractère Personnel et les conséquences d'un défaut de renseignement ;
- les droits qui leur sont reconnus en tant que personnes concernées et les modalités d'exercice de ces droits (tels que définis par l'article « droits des personnes concernées ») ;
- les Destinataires de leurs Données à Caractère Personnel (tels qu'identifiés dans l'article 6 « Destinataires »).

## **Article 8. RESPECT DES DONNEES DES PATIENTS PAR L'UTILISATEUR**

### **8.1 Dispositions générales**

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application, il appartient aux Utilisateurs de respecter et d'assurer la confidentialité des Données des Patients.

### **8.2 Service "Contact"**

L'Application permet aux Utilisateurs de transmettre des éléments de la Fiche Patient au Médecin Expert répondant à une demande formulée par un Utilisateur via le service "Contact" de l'Application. A ce titre, les Utilisateurs prendront toutes mesures et précautions afin de respecter le Patient, les Données des Patients et de garantir le caractère anonyme des informations transmises.

### **8.3 Photographies**

Les Utilisateurs pourront dans le cadre de l'utilisation de l'Application réaliser des photographies des plaies de leurs Patients.

L'Utilisateur prendra soin, lors de la prise de photographies, de ne pas collecter de Données à Caractère Personnel qui n'entreraient pas dans la liste des Données à Caractère Personnel identifiées par la présente Politique de confidentialité (telles que par exemple le numéro de sécurité sociale).

A ce titre et notamment dans le cadre du service de "Contact" avec le Médecin Expert, il appartient à l'Utilisateur de s'assurer que ces photographies ne sont pas de nature à permettre l'identification du Patient par un quelconque moyen (notamment pathologie rare, plaie au visage).

## **Article 9. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR**

Il appartient à l'Utilisateur de respecter strictement les termes de la présente Politique de Confidentialité et des Conditions Générales de l'Application à l'occasion de l'utilisation de cette dernière, et l'Utilisateur s'y engage.

L'Utilisateur prendra à sa charge toute sanction pécuniaire qui pourrait être prononcée à l'encontre d'URGO, notamment mais de manière non limitative par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou dans le cadre d'une action pénale, suite à un manquement de l'Utilisateur à ses obligations au titre de la présente Politique de Confidentialité.

## **Article 10. HEBERGEMENT DES DONNEES**

Dans le respect de la Réglementation Applicable aux Données de Santé hébergées dans le cadre de l'Application et afin d'assurer la confidentialité et l'intégrité de l'ensemble des Données à Caractère Personnel, ces dernières sont hébergées auprès de la société IDS (Informatique De Sécurité, SAS enregistrée au RCS de Chalon sur Saône sous le numéro 339 178 949 et dont le siège social se situe au 2 avenue des puits 71300 Montceau-les-Mines), hébergeur de données santé agréé par le Ministère de la santé conformément aux articles L. 1111-8 et R. 1111-9 à R. 1111-16 du code de la santé publique (publié au BO santé -Protection sociale - Solidarité n°2010/3 du 15 avril 2010, Page 226). Pour contacter l'hébergeur : <http://www.ids-assistance.com/index.php?module=formulaire>.

**Article 11.      TRANSFERT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application, il n'est pas prévu de transfert de Données à Caractère Personnel à destination de pays ne disposant pas d'un niveau de protection adéquat au sens de la Réglementation Applicable.

**Article 12.      MODIFICATIONS**

URGO se réserve la possibilité de modifier et de mettre à jour la Politique de Confidentialité sans préavis. URGO informera les Utilisateurs de ces mises à jour par l'envoi d'un mail. L'utilisation de l'Application est soumise à la Politique de Confidentialité en vigueur au moment de l'utilisation.

**Article 13.      INTEGRALITE**

Dans l'hypothèse où l'une des clauses de la présente Politique de Confidentialité serait nulle notamment du fait d'un changement de législation, de la Réglementation Applicable ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses de la Politique de Confidentialité.

**Article 14.      LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

La présente Politique de Confidentialité est régie par le droit français.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT EN LIEN AVEC LA VALIDITE L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE, LA COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE. DANS LES CAS OU UNE REGLE D'ORDRE PUBLIC DE DROIT FRANCAIS ATTRIBUE COMPETENCE EXCLUSIVE A UN AUTRE TRIBUNAL, AUQUEL CAS LE TRIBUNAL COMPETENT SERA CELUI AINSI DESIGNE.